

# Journal du Lot 25c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE  
 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Il faut vouloir les moyens de ce qu'on veut

Comme nous l'avons dit, la question des Ligues est liée à la question souveraine du pouvoir central. Les Ligues ne sont pas une cause, mais un effet du mal. Elles ne font que révéler par un désordre extérieur et visible le désordre profond de l'Etat. Pour supprimer celui-ci, il faut guérir celui-ci qui rend impossible toute œuvre sérieuse et engendre la colère publique.

Ce qui fait le danger des Ligues, c'est le mécontentement populaire ! Qu'on leur enlève ça et elles seront réellement désarmées !

Mais tout ce qu'on essayera contre elles ne servira de rien tant qu'on n'aura pas rendu au gouvernement sa capacité d'action et de direction. Alors seulement les citoyens n'auront plus à aller chercher du secours dans les Ligues et celles-ci, dangereuses aujourd'hui, tomberont à plat parce qu'étant sans objet elles seront sans recrutement.

Ils y seront ramenés malgré eux à la réforme de l'Etat ces démolisseurs du régime qui ont si bien réussi à la discréditer et qui finiront, si l'on n'y met bon ordre, par le ruiner complètement. Parce que les projets qu'on leur présentait étaient favorables au parlementarisme mais contrairement aux abus désastreux des députés, parce qu'ils auraient empêché les usurpations de la Chambre sur les prérogatives du gouvernement, parce qu'ils auraient enfin réalisé la souveraineté nationale en lui donnant les moyens de s'exercer utilement, ces mauvais serviteurs de la République ont tout mis en œuvre pour les écarter. Après quoi ils vécutent durant quelques jours comme délégués d'un cauchemar et cette peur rétrospective les rendit sages... momentanément.

Mais déjà ils sont moins rassurés sur le triomphe de leur vilaine action. Ils commencent à craindre qu'il ne soit pas durable. L'idée de la révision qu'ils croyaient avoir tuée est toujours vivante dans le pays. Ils ont beau vouloir la chasser loin d'eux, elle les hante, elle leur remonte au cerveau. Une espèce de remords les travaille. Ils s'interrogent avec inquiétude sur la valeur de ce qu'ils ont fait et les suites que cela pourrait bien avoir...

Ah ! les sales bougres, s'il ne s'agissait que d'eux, je sais bien ce que je leur souhaiterais !

Dans l'Œuvre, qui mit tant d'acharnement à empêcher le bien et à soutenir le mal en invoquant la démocratie dans le moment même où elle la trahissait, M. Jean Piot nous confie ses angoisses. Malgré lui, le spectacle de la Chambre l'épouvante. Il s'étonne, il s'indigne presque de voir recommencer les abus dont il s'est pourtant fait le défenseur.

Il objurgue ses collègues qui le laissent crier. Il exprime son effarement devant la grêle d'amendements qui s'est abattue sur la loi relative au régime du blé. Il proteste contre les empiètements de la commission parlementaire sabotant le projet, triturant les textes du gouvernement et allant parfois jusqu'à y substituer les siens au risque de faire un monstre informe d'une loi cohérente et logique.

Où allons-nous, demande-t-il, avec un tel système ? Est-ce que ça va continuer comme ça ?

La question est au moins inattendue venant de quelqu'un qui s'est le plus obstinément opposé à ce qu'on changeât quelque chose au système dont il dénonce le mal sans vouloir qu'on le guérisse.

« Ca ne se passe pas comme cela en Angleterre, écrit l'Œuvre. « Est-ce que la Chambre des Communes n'est pas un vrai Parlement ? Est-ce qu'on n'y délibère point ? »

Au contraire, c'est un vrai Parlement où l'on délibère comme il faut. Parce qu'il y a ce qu'il n'y a pas chez nous : la dissolution. Parce qu'en Angleterre le gouvernement n'est pas désarmé en face de la Chambre, parce que le pouvoir exécutif est à égalité

avec le Parlement. La Chambre des Communes peut renverser le ministère, mais le ministère peut dissoudre la Chambre. Alors, ils se respectent réciproquement.

Voilà un régime raisonnable et justement équilibré. De sa pratique régulière sont résultées de bonnes mœurs parlementaires. Au lieu de penser toujours à harceler le gouvernement et à le paralyser, la Chambre des Communes — tout en le contrôlant de près — le laisse gouverner.

Voilà ce que nous demandons pour la France, voilà ce qui — de l'aveu même de l'Œuvre — fonctionne parfaitement chez nos voisins. Et voilà pourtant ce à quoi elle s'est opposée avec acharnement. Qu'elle ne s'étonne donc pas des mauvais résultats du mauvais régime qu'elle a défendu !

Aussitôt après, M. Jean Piot, effaré de son audace, s'aperçoit qu'il a parlé « comme M. Doumergue ». Et il recule, prêt à se désavouer lui-même, à reprendre ce qu'il a dit...

C'est effrayant comme cette politique de groupes asservit ceux qui la pratiquent. Elle leur enlève toute liberté d'esprit. On n'ose pas avoir raison tout seul, on ose moins encore avoir raison avec quelqu'un qui n'est pas du parti... La vérité n'est pourtant pas affaire de clan. Et s'il arrivait à M. Doumergue de prétendre qu'il fait jour à midi, se croirait-on obligé à l'Œuvre d'assurer qu'il fait nuit.

En tout cas, notre confrère a pu constater que M. Flandin n'a pas les mêmes scrupules. Exaspéré par les mille obstacles que l'on entassait devant lui, le président du Conseil n'a pas mis de mitaines pour dire leur fait aux obstructionnistes. Et il s'est exprimé dans un langage bien plus « doumerguien » que M. Doumergue lui-même. Ecoutez cet avertissement qu'il lança de la tribune aux députés : « Ayant convié le Parlement à « une œuvre, je lui ai demandé de l'accomplir pour montrer au pays qu'il en était capable. Je suis obligé de constater que les contre-projets s'accumulent et que nous « complons à cette heure plus de « 140 amendements. »

« Vous choisissez. Ou vous votez le projet du gouvernement, tel qu'il vous est présenté avec les modifications de la commission de l'agriculture, ou vous vous réparez en débats stériles, et alors vous prenez la responsabilité de renverser le gouvernement et d'aller devant le pays. Car le gouvernement, en repoussant la motion de M. Chasseigne, pose la question de confiance. »

La voilà bien cette menace de dissolution que l'Œuvre déclarait intolérable avec le précédent gouvernement ! Et formulée de quel ton ! Ah ! si M. Doumergue avait parlé de la sorte quelles malédictions sur lui ! M. Flandin s'est donc trouvé lui aussi aux prises avec les mêmes abus que son prédécesseur et pour les corriger il a eu recours aux mêmes moyens.

Son excuse — à supposer qu'il en ait besoin — c'est que ni lui, ni l'Œuvre, ni personne n'en a encore trouvé d'autres !

Emile LAPORTE.

## UN NOUVEAU PLAN EUROPÉEN

D'après le rédacteur diplomatique du « Daily Herald », M. Mussolini prépare un nouveau plan européen qui, espère-t-il, amènera le terrain pour un retour de l'Allemagne à la S.D.N.

Ce plan a pour but de se débarrasser du Locarno de l'Est français en y incorporant quelque chose d'autre que l'Allemagne pourrait accepter.

Récemment des bruits avaient couru selon lesquels M. Mussolini désirerait que chaque Etat en Europe signât un pacte de non-agression avec tous les autres, mais un démenti catégorique ne tarda pas à être publié, affirmant que le Duce n'avait jamais eu pareille intention.

Maintenant, on laisse entendre que si le pacte des quatre puissances était ressuscité et changé en un pacte des six puissances par l'adhésion de la Russie des Soviets et de la Pologne, l'idée du Locarno de l'Est pourrait être abandonnée.

## Informations

Au Sénat

Le Sénat a commencé jeudi la discussion du budget de 1935. M. Gardey, rapporteur général, indique que le budget est ainsi établi :

Recettes : 46 milliards 990 millions ; crédits : 47 milliards 449 millions. Soit un déficit de 459 millions.

MM. Héry, Babaud-Lacroze, Laudier, François-Saint-Maur prennent la parole dans la discussion générale. M. Germain Martin, ministre des Finances, répond aux divers orateurs. M. Caillaux, président de la Commission des Finances, tout en dénonçant l'immoralité de la Loterie Nationale, demande au Sénat de voter le budget tel qu'il lui est soumis. Toutefois, il fait connaître que la dette publique est de 319 milliards de francs-papiers, soit 64 milliards-or, le double du chiffre d'avant-guerre. Le déficit budgétaire s'élève à 12 milliards qu'il faudra demander à l'emprunt.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

A la Chambre

Dans la séance de jeudi, la Chambre a poursuivi la discussion du projet de loi tendant à l'assainissement du marché du blé.

MM. René Besse, Guérin demandent que soient précisées les conditions d'exonération de la taxe de 3 francs pour la consommation familiale. L'amendement est voté, ainsi que les articles 13 et 14 du projet.

Avant de voter sur l'ensemble du projet, MM. Reille-Soult, Sarret, Monnet, Niel, Jacquemont présentent diverses observations auxquelles répond le Président du Conseil.

L'ensemble du projet est voté par 387 voix contre 175.

Négociations franco-espagnoles

L'accord commercial complémentaire franco-espagnol du 6 mars venant à expiration le 1<sup>er</sup> décembre, une délégation française partira au début de la semaine prochaine pour Madrid, en vue d'engager des négociations avec le gouvernement espagnol.

Accord franco-soviétique

La commission des douanes de la Chambre, réunie sous la présidence de M. Chapsal, a décidé, sur le rapport de M. Jean Bose, de proposer la ratification de l'accord provisoire franco-soviétique signé le 11 janvier 1934.

En outre, la commission a adopté, sur le rapport de M. Capus, une proposition de loi qui accorde certains avantages douaniers aux graines oléagineuses.

Les dettes de l'Amérique

Le gouvernement français vient de faire parvenir à l'ambassadeur de France à Washington, pour la transmettre au gouvernement des Etats-Unis, une note dans laquelle il rappelle les raisons pour lesquelles la France se trouve dans l'obligation de maintenir son point de vue dans le problème des dettes de guerre et de suspendre le paiement de l'échéance prévue au 15 décembre.

Dettes de guerre

Les raisons qui ont obligé le gouvernement belge à suspendre, depuis le 15 décembre 1932, le service de sa dette aux Etats-Unis ne s'étant pas modifiées, le gouvernement américain qui ne pourait se départir, pour l'échéance du 15 courant, de l'attitude qu'il a été contraint d'adopter depuis cette époque.

La Suisse a un nouveau président

L'Assemblée fédérale a élu président de la Confédération suisse, pour 1935, le conseiller fédéral Robert Minger, par 139 voix sur 199 votants.

L'Italie maintient l'étalon-or

Un court article du « Popolo d'Italia », non signé, mais dans lequel on reconnaît la plume de M. Mussolini, dément avec énergie certains bruits qui circulaient à Rome.

L'article déclare qu'il n'est question ni de réduire à nouveau les traitements des fonctionnaires, ni de frapper d'un impôt cédulaire les coupons des valeurs, ni, enfin, de dévaluer la lire. Il confirme, par contre la volonté du régime de maintenir l'étalon-or.

L'Angleterre et le... désarmement !

Le « Daily Telegraph » publie le dénombrement des navires qui seront en chantier pour la marine britannique vers les derniers jours de l'année.

Ce sont : 3 croiseurs de 10.000 tonnes, 2 croiseurs de 7.000 tonnes et 2 croiseurs de 5.200 tonnes ; 22 torpilleurs, 6 sous-marins et un navire porte-avions. Il faut ajouter à ce total, 2 croiseurs, l'un de 9.000 tonnes, l'autre de 5.200 tonnes, ainsi que plusieurs sous-marins, dont la construction doit également commencer très prochainement.

A la S.D.N.

Le Conseil de la S.D.N., dans une séance privée, tenue mardi après-midi, a ratifié la nomination, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1935, de M. Rosenberg, actuellement conseiller à l'ambassade de l'U.R.S.S. à Paris, comme sous-secrétaire général adjoint à la S.D.N.

D'autre part, le Conseil a fixé au 12 janvier la date de la prochaine session ordinaire du Conseil de la S.D.N., soit à la veille du plébiscite de la Sarre.

Sérum efficace contre la tuberculose

Le gouverneur de l'Etat du Colorado a annoncé, sous réserves, que des médecins de Denver ont obtenu des résultats définitifs avec un nouveau sérum contre la tuberculose.

Il a ajouté qu'il attendait une demande des médecins pour libérer deux prisonniers qui se soumettraient à l'inoculation des bacilles de la tuberculose. Après une injection de sérum, les bacilles furent neutralisés.

Le sérum obtenu est le résultat de quinze ans de recherches.

EN PEU DE MOTS...

— Le tribunal correctionnel de Chaumont a condamné à 300 francs d'amende, 500 francs de dommages-intérêts et à une amende fiscale de 5.471 francs avec sursis, M. Parisel, négociant en grains à Trois-Champs pour achat de blé au-dessous du cours légal.

— Une barque, contenant 4 personnes, a chaviré sur la Saône, au village de Seveux. Les quatre personnes ont été noyées.

— Dans une métairie de l'Allgau-Bavarois (Allemagne) une vache phénotypique a donné 342 litres, le total phénoménal de 17.052 litres de lait.

— Encore un ! Le financier Lakkedal-Moeller, recherché pour abus de confiance et escroqueries a été arrêté. Administrateur de différentes sociétés immobilières, il a fait perdre une dizaine de millions à la ville de Grasse.

— Le Comité des chômeurs, tenant ses assises à la Bourse du travail, a organisé pour dimanche une marche de la faim des chômeurs du département du Gard sur Nîmes, à laquelle les femmes seront admises.

— Le nombre des cadavres retrouvés dans l'incendie de l'hôtel de Lansing (Etat de Michigan) atteint 23.

## NOS ÉCHOS

La dernière histoire hitlérienne.

Elle arrive tout droit de Berlin par le correspondant d'un journal germanique. La voici, mais il faut l'entendre raconter en français, avec l'accent teuton :

Le Führer visite une école et, séduit par le loyalisme des futurs nazis stylés par un maître bon teuton, il interroge trois jeunes garçons pris au hasard.

— Toi, Wilhelm, dis-moi ce que tu ambitionnes de devenir quand tu seras grand ; dis-le-moi comme si j'étais ton père.

— Je voudrais être général. Heil Hitler !

Le Führer ordonne immédiatement que l'enfant soit envoyé de sa part dans une école militaire et élevé aux frais de l'Etat.

— Et toi, Eddy, dis-moi comme si j'étais ton père, ce que tu voudrais être.

— Médecin, Excellence. Professeur à la Faculté.

— Très bien, dit le chancelier.

Et il ordonne que le jeune Eddy soit préparé pour être admis à l'Ecole de Médecine.

Puis il avise le seul Israélite de la classe :

— Et toi, Jacob, dis-moi ce que tu voudrais être, et dis-le-moi franchement, comme si j'étais ton vrai père.

Et le jeune Jacob répond :

— Comme si vous étiez mon père ? Ça que je voudrais être : orphelin, Excellence.

Condamné par soi-même.

La chose s'est passée dans une petite ville du Canada. Le juge Courts, de l'Etat de Winnipeg, se laissa, ce jour-là, entraîner à boire plus que de raison. On le ramassa dans la rue ivre mort et on le ramena chez lui.

Le lendemain, fidèle au poste, devant une audience considérable et singulièrement curieuse, on put l'entendre s'exprimer ainsi :

« Courts, vous êtes juge à Winnipeg et hier on vous a ramassé ivre mort sur la voie publique. La loi étant égale pour tous, je vous condamne à l'amende usuelle. Toutefois, tenant compte de votre remords et de vos antécédents favorables, je vous applique la loi du sursis. »

Ayant dit, il passa à l'affaire suivante.

Le bon goût en publicité.

Un journal du soir a publié la note ci-dessous sous le titre encore retentissant : « Député arrêté » :

« En plein discours, un député fut ar-

resté par les dérangeaisons d'un pou. Il reprit la parole pour dire qu'il allait acheter un flacon de M. R... liquide végétal parfumé, qui tue poux et jentes dans toutes les chevelures, 3 fr 80. »

Nous pensons que le chef de publicité doit être fier de sa trouvaille... S'il en est ainsi, sa fierté est légitime peut-être, mais rare sûrement, car il sera seul à la partager.

« Je te prévient que j'ai besoin, en arrivant, d'acheter un peignoir de bain pour le matin, un peignoir de laine pour le soir, un manteau de casino, un para-

sol portatif, du brun pour la peau si c'est encore la mode d'avoir la peau brûlée, de la crème pour éclaircir le teint si ce n'est pas la mode d'avoir la peau brûlée, une chaise longue, un pliant et, probablement, encore quelques chapeaux. — !!! — Qu'est-ce que tu dis ? — Rien !

Plus d'enfants !  
 La mère. — Dédé, tu vas m'obéir immédiatement !  
 L'enfant. — Dis donc, maman, tu imagines peut-être que tu parles à papa ?

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

Eug. GRANCIÈRE.

(1) *L'Idole de Dagon*, roman, à la Nouvelle Société d'Édition, Paris.

« Il tenait, appuyé à son ventre, une cage où deux canaris chantaient à plein gosier et sautait avec agilité sur « de frêles escarpollettes. Il s'était arrêté sur le seuil, avec un haut-le-cœur. L'air soudain défilait et scrutateur, le terrible libelliste regardait Jourdain de ses yeux jaunes. Tout petit, d'aspect robuste, les mollets tors, il était « vêtu d'une houppelande verdâtre, ornée d'un collet de peau de tigre ; une ceinture usée et des bottes sans bas « couvraient ses jambes. Sa chemise « étoilée de taches baillait sur sa poitrine nue. Sa tête était entourée d'un « mouchoir et son visage osseux, au « teint de plomb, au nez écrasé, à la « bouche tordue, se terminait par une « barbe noire, courte et rare... »

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

« Je n'insisterai pas sur la qualité de l'écriture de ce livre. L'extrait que je viens de citer vous l'aura fait apparaître. MM. Emmanuel et Christian ont risqué de faire dialoguer leurs personnages dans la langue ampoulée et grandiloquente de l'époque. La réussite de ce jeu difficile témoigne une fois de plus de la verve érudite de nos deux romanciers.

# Chronique du Lot

## VOTES DE NOS DEPUTES

Séance du 10 décembre. Débat sur le régime du blé. Scrutin sur le contre-projet socialiste, repoussé par la commission et le gouvernement.

Ont voté contre : MM. René Besse, Malvy et de Monzie.

Le contre-projet a été repoussé par 405 voix contre 173.

Séance du 10 décembre. Même débat. Scrutin sur le contre-projet de M. Raymond Bérenger demandant que le gouvernement fixe chaque année le prix minimum du blé. Ce contre-projet est repoussé par la commission et le gouvernement.

Ont voté contre : MM. René Besse, Malvy et de Monzie.

Le contre-projet a été repoussé par 310 voix contre 262.

Même séance. Même débat. Mêmes votes dans les scrutins sur les divers contre-projets qui ont tous été repoussés à la demande du gouvernement.

Deuxième séance du 10 décembre. Même débat. Scrutin sur l'ensemble de l'article 1<sup>er</sup> du projet gouvernemental.

Ont voté pour : MM. René Besse et de Monzie.

N'a pas pris part au vote : M. Malvy.

L'article a été adopté par 345 voix contre 210.

Même séance. Même débat. Scrutin sur l'amendement Montigny, tendant à faire fixer par décret le prix minimum d'une partie de la récolte lorsque le pourcentage à mettre en moulture sera fixée à 100 0/0, — repoussé par la Commission et le gouvernement.

Ont voté contre : MM. René Besse et de Monzie.

N'a pas pris part au vote : M. Malvy.

L'amendement a été repoussé par 432 voix contre 49.

Même séance. Même débat. Scrutin sur l'amendement Jules Moch-Vincent-Auriol tendant à faire acquiescer les impôts fonciers par compensation avec les créances de l'Etat. Repoussé par la commission et le gouvernement qui pose la question de confiance.

Ont voté contre : MM. René Besse, Malvy et de Monzie.

L'amendement a été repoussé par 407 voix contre 138.

Troisième séance du 10 décembre. Même débat. Scrutin sur l'amendement Fernand demandant la suppression de l'admission temporaire du blé. Repoussé par la commission et le gouvernement.

Ont voté contre : MM. René Besse, Malvy et de Monzie.

L'amendement a été repoussé par 307 voix contre 246.

Même séance. Même débat. Scrutin sur l'amendement Vincent-Auriol qui tend à obliger l'Etat à reprendre tous les excédents de blé qui resteraient à la fin de la campagne en les payant un prix ferme et fixé d'avance — tandis que le projet gouvernemental propose de les prendre à la moyenne des cours des derniers six mois de la campagne. Repoussé par la commission et le gouvernement.

Ont voté contre : MM. René Besse, Malvy et de Monzie.

L'amendement a été repoussé par 385 voix contre 182.

## Assurances Sociales

MM. Troupel, directeur des Assurances sociales du Lot ; Ayot chef de section ; Mme Maséré, commis ; Mme Redon, commis ; Mlle Aussel, sténo-dactylographe, ont été promus à la classe supérieure de leur grade.

Nos félicitations.

## Armée

MM. Conté et Lair du Bureau de recrutement de Cahors, pourvus du brevet supérieur de préparation militaire, sont nommés sous-lieutenants de réserve et affectés à l'Ecole militaire d'infanterie.

## Médaille militaire

La médaille militaire est décernée à M. Chamirand, ex-soldat au 7<sup>e</sup> d'infanterie (ancien régiment de Cahors) : « A été très grièvement blessé à Perthes-lès-Hurlus, le 25 mars 1915. »

## Il n'y en a pas !

M. Castagnez, député, a demandé au ministre de la Santé publique combien, par département, il existe de piscines ouvertes au public.

Le Lot n'est pas compris dans la liste des départements où existent des piscines.

## Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 3 au 8 décembre 1934, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 4 hommes, 5 femmes.

Interlocaux : 6 hommes, 1 femme.

En extra : 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 3 hommes, 6 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : néant.

« Le fonds de chômage secourt 4 hommes, 6 femmes. »

Double contravention

Pour défaut de plaque de contrôle et d'appareil avertisseur, double contravention a été dressée à M. Fresquet, cultivateur à St-Projet.

## EDEN

SAMEDI (en soirée)  
DIMANCHE (matinée et soirée)

## TRAMEL

DANS

Le Chasseur  
de chez Maxim's

AVEC  
Suzy VERNON et Robert BURNIER

## COUR D'ASSISES DU LOT

La Session des Assises du Lot (1<sup>er</sup> trimestre), s'ouvrira à Cahors, le lundi 25 mars 1935, sous la présidence de M. Cambon, conseiller à la Cour d'appel d'Agen.

La session de décembre 1934 (4<sup>e</sup> trimestre) n'a pas eu lieu. Aucune affaire n'étant inscrite au rôle.

## Clôture de la chasse

La clôture générale de la chasse dans le Lot est fixée au 6 janvier 1935. Dans le Lot-et-Garonne et le Tarn-et-Garonne, la clôture de la chasse aura lieu le 20 janvier.

## Centre d'instruction physique

Les jeunes gens titulaires du B.P.E.S.M. et du certificat d'Etudes Primaires qui désirent, au cours de leur service militaire accomplir un stage de 6 semaines dans un Centre d'Instruction Physique ou à l'Ecole Supérieure de Joinville doivent adresser leurs demandes au Président de la S.A.G. dont ils font partie, qui la transmettra au Chef de Service Départemental de l'Education Physique.

Ce stage a pour but de former des Moniteurs civils aptes à diriger les élèves des sociétés sportives.

## LES TRUFFES

Mme Laboucarie, propriétaire à Cornac, a trouvé, dans sa truffière, une truffe d'un poids de 650 grammes.

Au marché de Bétaille, les truffes ont été vendues de 21 à 28 francs le kilo.

## L'étrange maladie des oies

Une étrange maladie dont les oies destinées à être engraisées sont victimes, vient d'être constatée sur de nombreux points de notre région.

Voici que cette maladie, que l'on croyait disparue, vient, au contraire, de réapparaître et qu'elle décime, comme l'an dernier, les troupeaux d'oies.

Il s'agit d'une sorte d'intoxication, que certains prétendent occasionnée par du maïs étranger souffré dans un but de conservation.

Il existe toutefois des cas de mortalité des oies où le maïs incriminé n'a pas été employé.

On remarque également que si les ménagères prennent la précaution de faire bouillir ce maïs avant le gavage des oies, la mortalité devient plus rare.

Il est à souhaiter que la cause exacte de cette onéreuse maladie soit déterminée, avec remèdes à l'appui.

On signale de nombreux cas dans la région de Gramat et à Payrignac.

## Tombé sur la route

M. Vinel, 69 ans, propriétaire au village de St-Clair (commune de Cénevières) s'était rendu à Limogne pour faire ferrer un boeuf.

Au retour, il fut pris de faiblesse, sur la route et tomba. Un automobiliste qui passait, apercevant un homme étendu, s'arrêta et aidé par un voisin, le releva, le monta dans l'auto et le transporta à Limogne chez le docteur Roger Couderc. Mais, en arrivant, Vinel rendit le dernier soupir.

Le défunt fut transporté à Saint-Clair, dans sa famille.

## Renversé par une chèvre

M. Jean Delpech, cultivateur à Eyvignes (Dordogne), étant à motocyclette, heurta sur la route nationale, près de Souillac, un chèvre qui s'était écartée d'un troupeau qui paissait sur les accotements de la route.

M. Delpech tomba, mais dans la chute, il s'est fait une entorse à un pied. Il a porté plainte à la gendarmerie de Souillac contre le chevrier, M. Pébeyre, de St-Etienne.

## Bicyclette contre voiture

M. Chaboy, cantonnier à Puy-l'Evêque, se rendait à son travail. Il était à bicyclette et marchait à bonne allure, lorsqu'un tournant de la route du Cayrou, il se trouva en face de la voiture de M. de Blazac.

M. Chaboy heurta la voiture et tomba sur la route. Il reçut les soins du docteur de Blazac qui constata que M. Chaboy avait deux côtes enfoncées et une blessure à la tête.

## Rixe

Une enquête a été ordonnée à la suite d'une rixe qui a eu lieu entre M. Francoual, propriétaire à Fons et un de ses voisins, M. Lacabanne. Celui-ci reprochait à M. Francoual de laisser paître ses moutons dans un pré lui appartenant. Il y eut dispute et rixe et des coups furent échangés.

C'est M. Francoual qui a porté plainte.

## Vagabond

La gendarmerie de Payrac a mis en état d'arrestation le nommé Saunet René, 27 ans, manoeuvre sans domicile fixe, pour vagabondage et défaut de carnet anthropométrique.

## PALAIS des FÊTES

SAMEDI 15, DIMANCHE 16 (à 20 h. 45)  
DIMANCHE (matinée à 14 h. 45)

Deux grands films

20 mille ans

sous les verrous

avec Spencer TRACY, Bette DAVIS et Arthur BIRON.

Jean KIEPURA  
DANS

Tout pour l'Amour

Avec Lucien BAROUX,  
Réalisé par Joë May

LA SEMAINE PROCHAINE

LE GRAND JEU

avec Marie BELL, Pierre RICHARD-WILLM, Françoise ROSAY et Charles VANEL.

Les tickets des produits « Valentré » sont acceptés en paiement dans notre établissement, sauf les samedis et dimanches de gala.

## CAHORS

### Les Amis du Beau Vieux Quercy

#### L'Assaut

L'œuvre maîtresse du célèbre dramaturge, Henry Bernstein, sera donnée le lundi 17 décembre, en soirée, au Théâtre municipal.

Elle est d'une actualité saisissante bien qu'elle ait été écrite longtemps avant les événements contemporains. Par là s'avère la haute valeur de cette pièce qui résiste à l'usure du temps et par sa vérité humaine garde toute sa jeunesse d'expression. Cette confrontation du passé et du présent est une épreuve que bien peu d'œuvres peuvent subir et à laquelle se mesure la force du talent. Celle-ci porte la marque d'un classicisme pur, promis à la durée.

C'est Grétillet, du théâtre du Gymnase, qui tient le rôle de Méral dans lequel il est remarquable d'autorité, de force et de simplicité. Madame Marguerite Romagne est tout à fait digne de ce protagoniste. Et ces deux beaux artistes sont entourés d'une troupe de premier ordre.

Le spectacle commencera à 21 heures précises. La location est ouverte comme d'usage.

#### Enregistrement

M. Eyrolles, inspecteur de l'Enregistrement à Cahors, est élevé de la 2<sup>e</sup> à la 1<sup>re</sup> classe (1<sup>er</sup> échelon).

M. Cellatier, receveur-contrôleur à Martel, est nommé en la même qualité à Boulogne-sur-Mer.

Nous adressons à M. Eyrolles nos bien vives félicitations et à M. Vinalier nos regrets de le voir partir du Lot où il compte de nombreux amis.

#### Bal de charité

Le bal de Charité, organisé par l'Association des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot et des Anciens Elèves du Lycée Gambetta, au profit du Bureau de Bienfaisance de Cahors, aura lieu le samedi 20 décembre 1934 dans les salons de la Préfecture du Lot (salle des Maréchaux).

#### Cercle Gambetta

L'assemblée générale des membres du Cercle Gambetta a eu lieu le 11 courant, sous la présidence effective de M. de Monzie, ancien ministre.

Après un bref compte rendu moral, fait par M. le Colonel Lamblot, vice-président, M. de Monzie a, avec son éloquence habituelle, célébré les bienfaits et dit la nécessité d'un organisme où les habitants de Cahors sont appelés à se fréquenter et mieux connaître pour le plus grand apaisement d'une population qui aspire au calme et à la tranquillité.

Le tiers du comité de direction devant être renouvelé, il a été procédé aux élections suivantes : MM. Salanié, Irague, Lachizette, Alessandri.

Le comité de direction se réunira le samedi 15 courant, à 18 heures, pour la constitution du bureau.

#### Commission de chômage

La Commission de chômage se réunira dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Cahors, le lundi 31 décembre.

#### Amicale bouliste des Badernes

Tous les membres actifs sont priés de se trouver à l'Assemblée Générale qui aura lieu le jeudi 20 décembre courant, à 20 h. 30, au siège social, place Rousseau.

Ordre du jour : Compte rendu de l'exercice 1934 ; renouvellement du Conseil d'Administration ; questions diverses. — Le Bureau.

#### ELECTIONS CONSULAIRES

Voici le résultat des élections consulaires du 9 décembre 1934 :

Inscrits : 1.456 ; votants : 660 ; suffrages exprimés, 330.

Juges titulaires, pour 2 ans : MM. Pébeyre, 659 voix, élu ; Desprats, 652 voix, élu.

Juges suppléants, pour 1 an : MM. Rolés, 656 voix, élu ; Aibert, 653 voix, élu.

#### ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 8 au 15 décembre 1934

#### Naissances

Laporte Jean, rue Wilson.  
Blanchon Anne, rue Lastié, 8.  
Albajar Jeannine, rue Wilson.  
Da Pozzo Pierre, Côte de Regourd, Barreau de Lorde Jacques, rue Wilson.  
Brel Henri, à Larozière.  
Giraud Jean, rue Wilson.  
Fumeron Pierre, rue Barry 4.  
Paus Jeanine, rue Wilson.

#### Publications de mariage

Sudre Pierre, coiffeur à Cahors et Pechperty Léa, s. p., à Cours (Lot).  
Saint-Martin Emile, s. p., à Calvignac (Lot) et Viscoselles Léonce, s. p., à Cahors.

#### Mariages

Fenoglio Joseph, conducteur d'autobus et Maynonne Marie, fille de salle.  
Cabrédens Fernand, manoeuvre et Moles Simone, s. p.

#### Décès

Villate Antoine, s. p., 72 ans, rue Wilson.  
Faure Gilbert, chef d'équipe au P.-O., en retraite, 68 ans, Cabessut-Haut, Coudere Irma, s. p., 85 ans, rue G.-Larroumet, 7.  
Saint-Lary Marie, veuve Salgues, s. p., 72 ans, route de Toulouse.  
Feyret Jeanne, veuve Andrieu, s. p., 82 ans, à Bégnos.  
Cambornac Marie, veuve Lagnié, s. p., 76 ans, rue Lastié, 27.  
Roques Jean, 6 mois rue Wilson.  
Défives Edouard, s. p., 72 ans, rue Wilson.

#### SERVICE DES PHARMACIES

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 16 décembre par la

Pharmacie ORLIAC  
Place des Petites-Bougeries

## COMME EN 1534 !

Nous jouissons, au moins, dans notre région, depuis une semaine, d'une température assez douce. Les brouillards ont disparu et le soleil est apparu.

Les journées sont particulièrement chaudes. Le thermomètre, par endroits, sur le Boulevard, marquait à midi, plus 19. Oh ! oh ! disait-on, c'est trop : on le paiera. La journée de dimanche fut, également, chaude. Mais vers 9 heures, environ, un vent violent soufla et peu après, l'eau du ciel tombait en trombe sur Cahors.

Il en fut ainsi jusqu'au petit jour. Et la matinée et la journée de lundi furent agréables. Il y avait 15 au-dessus de zéro.

Mardi, mercredi, jeudi, les journées furent belles et douces. Mais le soir, dès 9 heures, au plus tard, jusqu'au matin, la pluie tombait.

Ceux qui assistèrent au bal mercredi, s'en aperçurent. Et comment ! Mais, dès le jour paru, le temps revenait au beau. Vendredi, la pluie est abondamment tombée, mais la température reste clémente.

Les météorologistes annoncent que le mois de décembre et même qu'une partie de janvier profiteraient d'une température agréable, comme celle de ces jours-ci.

Aussi bien, notre aïeul du Poujet indique « qu'en 1534, — il y a 400 ans — décembre fut beau et doux et sec jusqu'à la veille de Noël, que chagras en humidité et fist le temps pour couvrir et geler. Bon marché de vivres, le vin d'outre ou seize denier le car, les huilles aussi estoit à bon prix. »

En décembre 1934, les denrées et le vin sont relativement à bon prix !

Evidemment, nous sommes trop gâtés, car, comme le disent les propriétaires il ne faudrait pas que la gelée nous soit réservée pour l'époque où les ensemençements seront faits.

Cela serait regrettable. Mais, dans tous les cas, comme dit l'autre, nous n'avons qu'à prendre le temps pour couvrir et geler. Profiter des belles journées comme celles de cette semaine écoulée à Cahors.

« En vérité, déclarait un promeneur, sur le Boulevard, quel beau temps : nous sommes à Nice ! S'en o Niço ! » Mais Armand Lagaspie, se retournant, répliqua : « Non, s'en o Coon ! » Bravo !

## Mangeons du pain blanc

Pour rester bien portant, mangez du bon pain blanc.

Séparée de toutes les issues si précieuses aux fermentations, la farine pure est le secret des bonnes digestions.

En cette saison, ne fatiguez pas trop votre estomac. Moins il travaillera, mieux il fonctionnera.

#### Vol d'outils

Un vol d'outils a été commis sur le chantier de la voie-ferrée du P.-O., entre Thédirac-Peyrilles et le tunnel des Roques.

27 fourches, 7 pioches, 10 pelles, le tout évalué à 1.000 francs environ ont disparu. Plainte a été portée. Une enquête est ouverte.

#### Excès de vitesse

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de St-Céré à M. Noël, demeurant à Ivry (Seine) pour excès de vitesse, en auto, dans la traversée de Bretenoux.

#### Défaut de récépissé

Procès-verbal a été dressé à M. Lafaurie, marchand ambulancier à Maurs, pour défaut de récépissé de déclaration de marchand ambulancier.

#### Défaut de registre

Pour défaut de registre de marchand ambulancier, procès-verbal a été dressé à M. Mouygarède, de Molières (Tarn-et-Garonne) par la gendarmerie de Montcuq.

#### Défaut de récépissé

Procès-verbal a été dressé à M. Lavastrou, cultivateur à Grèzes, pour défaut de récépissé de déclaration pour sa moto.

#### Défaut d'éclairage

Les gendarmes de Vayrac ont dressé contravention à MM. Bouygues, cordonnier et Gouygon, plâtrier, à Nayrac, pour défaut d'éclairage électrique.

Pour défaut d'éclairage à sa bicyclette, procès-verbal a été dressé à M. Mol, cultivateur à Crégols.

#### Pas de plaque

Pour défaut de plaque de contrôle à sa bicyclette, procès-verbal a été dressé à M. Cambon, cultivateur à Saint-Médard-de-Catus.

#### Arrestation

Le nommé Boutel, contre lequel un mandat d'arrêt avait été lancé par le Parquet de Cahors, pour vols, a été arrêté à Baynat (Corrèze).

#### INVITATION

Une des premières Assistantes PHEBEL sera adjointe à la Maison POPOVITCH, rue du Maréchal-Foch, à Cahors, du 18 au 22 décembre, pour initier les élégantes de notre ville aux soins du visage, d'après la méthode de Marceline SEBALT.

Les conseils seront donnés gracieusement

Pourquoi cultiver le rhume ?

Et le laisser se développer pour transformer votre nez en fontaine quand on peut le juguler en trois jours avec les Comprimés de Broncohydyl ? Toutes pharmacies et pharmacie Y. Mirouse à Cahors.

En 7 secondes 2/5...  
votre moteur partira à froid  
s'il est graissé avec

Spido NVA

Huile de sécurité pour l'hiver

## Chorale mixte du P.-O.

Nous rappelons au public que c'est le mardi 18 courant qu'aura lieu dans la salle du Palais des Fêtes le grand concert vocal et instrumental donné par la Chorale Mixte du P.-O.

Dans l'un de nos derniers numéros nous avons donné le programme complet de cette soirée qui contentera certainement tout le monde.

A en croire par le nombre de places qui sont réservées tous les jours nous pouvons affirmer que ce concert obtiendra un succès sans précédent.

Outre les chanteurs de la Chorale Mixte P.-O., sous la direction de M. J.-B. Nourrit et les morceaux de choix exécutés par les élèves du Cours d'Ensemble de musique, sous la direction du maestro Lucien Gaubert, le public aura le plaisir d'applaudir Mlle Suzanne Duxy, chanteuse légitime de l'Opéra de Marseille, le M. Gérard Camps, 1<sup>er</sup> baryton de l'Opéra de Metz et le fameux comique troupier L'Bath.

Malgré les grands frais occasionnés par l'organisation de cette soirée le Comité n'a pas hésité à fixer les prix des places à un tarif peu élevé rendant ainsi l'entrée accessible à toutes les bourses.

Réserve : 5 fr. — Galeries : 4 fr. — Premières 3 fr. Pendant l'entr'acte, une quête sera faite au profit du Bureau de Bienfaisance.

#### Entrepreneurs de transports

Vendredi, les entrepreneurs de transports, réunis à Cahors, se sont rendus à la Préfecture pour examiner la question relative à l'organisation d'un service de transports par automobiles, au cas où, comme on l'affirme, les trains omnibus sur la ligne Brive-Cahors-Montauban seraient supprimés. Un syndicat a été constitué.

#### MESDAMES !

Ne payez plus vos Indésirables à des prix forts. M. DELCOMBEL, 8, Boulevard Gambetta, Cahors, vous offre un travail garanti, égal aux meilleurs coiffeurs de la région, à 50 francs, tout compris. 1.000 clientes, dans un an, ont été ravies du travail de la maison.

#### Vers le châtimement

Jedi, la voiture cellulaire est arrivée à Cahors, et, tout naturellement, elle s'est rendue à la prison, rue du Château du Roi.

Elle venait pour embarquer les clients de la Maison Centrale qui étaient en pension à la prison de notre ville, depuis leur condamnation par la Cour d'assises du Lot.

Il y avait Vispalici, le notaire véreux de Cazaubon (Gers) qui fut condamné à 5 ans de prison ; Ressec, le cambrioleur, auquel la Cour d'assises infligea 9 ans de prison et prononça contre lui la rélegation ; Boisse, condamné pour vol.

Les trois condamnés montèrent dans la voiture cellulaire qui les a emportés vers la maison pénitentiaire où ils purgeront leur peine.

#### Trouvailles

Il a été trouvé un parapluie par Mme Verdier ; un billet de banque par

## Un vieux rhumatisant passe enfin de bonnes nuits

Kruschen lui a procuré un grand soulagement

« J'ai soixante-quatre ans — écrit cet homme — et depuis bien longtemps je souffrais de rhumatismes dans les jambes. Un ami m'ayant engagé à prendre des Sels Kruschen, j'avais peine à m'y décider car j'avais tout essayé. Cependant, voici depuis un grand soulagement. Bien souvent, la nuit, ma femme était obligée de se lever pour me frictionner; or, depuis le deuxième flacon, je passe de bonnes nuits. Il y a bien longtemps que cela ne m'était pas arrivé. » — M. P., à B.

Si, ayant pris beaucoup de choses en vain pour vos rhumatismes, vous hésitez à essayer les Sels Kruschen, cet exemple doit être pour vous un encouragement décisif.

Il est établi scientifiquement, ainsi que par des milliers et des milliers de témoignages, que l'acide urique est dissous radicalement par Kruschen qui en obtient en outre l'expulsion complète grâce à un meilleur fonctionnement des reins et de tout le système d'élimination. Il suffit de continuer ensuite à prendre la « petite dose quotidienne » régulièrement pour que ce malfaisant poison ne puisse plus se reformer. Les rhumatismes sont alors bien finis pour vous.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

**ALLO ! ALLO !** Des *matades* recommandants, *guéris par Kruschen, parlent chaque jour, entre 20 et 21 heures à l'un des postes de T.S.F. suivants : Poste Parisien, Radio-Toulouse, Radio-Lyon, Radio-Côte d'Azur, Radio-Alger, Radio-Marc.*

**Laval-de-Cé** — M. Alphonse Lignon, secrétaire de la mairie, est nommé directeur-régisseur du fonds municipal de chômage de la commune.

**Cajarc** — Nos sapeurs-pompiers. — La première sortie des sapeurs-pompiers de notre commune a eu lieu dimanche dernier. Le matin, les sapeurs ont défilé en ville, précédés par l'excellent fanfare « L'Alliance cajarcquoise », qui, durant tout le parcours, a joué des airs entraînants.

A midi, au restaurant Lavayssé, un dîner fraternel a été servi auquel les convives ont fait honneur.

**Déravage.** Un camion-automobile piloté par M. Mathieu, qui se rendait de Murs à Toulouse a dérapé à la côte de Gréalou et s'est renversé. Les occupants n'ont pas eu de mal, mais le camion a été abîmé.

**Marcilhac** — Bœufs de travail, de 3.000 à 3.500 fr.; bouvillons, de 1.500 à 2.000 fr.; bœuf de charbon, de 500 à 700 fr.; vaches, de 1.500 à 2.000 fr.; le tout la paire; brebis, de 120 à 160 fr. l'une; œufs, 5 fr. 50 la douzaine; poulets, 3 fr. 50 la livre; jardinage; pommes de 3 à 3 fr. 50 le boisseau; bananes, 0 fr. 50; choux pomés, de 1 à 2 fr. l'un; salaisins, 2 fr. le paquet; carottes, 2 fr. le paquet; salades, 0 fr. 50 l'une; oranges, 0 fr. 50; mandarines, 0 fr. 40; oignons, 2 fr. le kilo; céleris, 1 fr. le pied; citrouille, 0 fr. 50 le kilo; épinards, 1 fr. le kilo; poireaux, 1 fr. 25 le paquet.

Pour vous, Mesdames !  
Demandez à votre Coiffeur le merveilleux indéfrisable **ZOTOS** Sans APPAREIL - Sans ÉLECTRICITÉ



S'il déclare que vos cheveux sont rebelles au ZOTOS, adressez-vous à la Maison spécialisée depuis dix ans dans l'indéfrisabilité vous fera une démonstration de ZOTOS à titre gracieux. Vous serez émerveillées du résultat.

Maison POPOVITCH, Cahors - Tél. 170

**St-Bressou** — Anciens Combattants. — Dimanche, les anciens combattants, au nombre de 33, se sont réunis en un banquet fraternel, sous la présidence de M. Mage.

Un menu copieux et délicieux, auquel ils firent honneur, leur fut servi. Au dessert, le président prononça une éloquente allocution qui fut fort applaudie.

La soirée se termina par des chants, chansonnettes, monologues et les camarades se retirèrent en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

**Latronquière** — Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre gracieuse compatriote Mlle Jeanne Tauran, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, fille de M. Tauran, pharmacien à Latronquière et conseiller d'arrondissement, avec M. le docteur Marc Calvet. Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

**Issépts** — Exécution d'un chemin. — M. de Monzie a reçu du Ministre de l'Agriculture la lettre suivante : « Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par la commune d'Issépts en vue de l'exécution d'un projet de chemin dit Pech de Capel.

Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette commune une subvention, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 1/3 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 23.000 francs. — Veuillez agréer, — Le Ministre : CASSEZ. »

**Saint-Céré** — Mort subite. — M. Doucet, plombier-zingueur, 69 ans, se mettait à table pour prendre son repas, lorsqu'il fut pris de faiblesse et s'affaissa. Il fut relevé aussitôt, mais il était mort. Il avait succombé à une embolie. Cette mort a vivement ému tous ceux qui connaissent M. Doucet.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

**St-Médard-de-Prèsque** — Adjudication d'eau. — M. de Monzie a reçu la lettre suivante du Ministre de l'Agriculture : « Vous avez appelé mon attention sur une demande de subvention présentée par la commune de Saint-Médard-de-Prèsque, en vue de l'exécution d'un projet d'alimentation d'eau potable.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette collectivité une subvention, payable selon les disponibilités budgétaires, s'élevant à 50 0/0 des dépenses qui seront réellement faites, dans la limite du projet admis (180.000 francs). — Veuillez agréer... Signé : CASSEZ. »

## MAUVAIS ESTOMAC; VIE DE MISERE !

C'est un fait qu'un estomac « détraqué » est très souvent la source de maux innombrables, physiques et moraux. Un excès d'acidité, l'indigestion plus ou moins chronique, donnent lieu souvent à une mauvaise haleine qui gêne de vous les êtres les plus chers. Des gaz, de la flatulence, l'envie de vomir après les repas, créent un état mental qui prive toute énergie, toute ambition. Souvent ces maux, légers au début, dégénèrent en gastrite, dyspepsie chronique ou en ulcération stomacale. Au moindre malaise après les repas, migraine, étourdissements ou lourdeurs, prenez une petite dose de poudre ou deux ou trois comprimés de Magnésie Bismurée, l'antiacide énergique qui supprime très rapidement toutes les aigreurs. Elle est d'autre part un accélérateur des fonctions digestives et empêche toute fermentation. Elle vous procure, dans l'un ou l'autre cas, un soulagement immédiat. En vente dans toutes pharmacies au grand format économique 14 frs. 85, 40 frs. ou grand format économique 14 frs. 85.

## Arrondissement de Gourdon

**Gourdon** — A propos de sports. — On dit — on chuchote plutôt — qu'un groupe de sportifs convaincus étudie et est sur le point d'aboutir à la formation d'un bureau, qui concentrerait ses efforts pour faire naître et vivre à Gourdon un sport très goûté de nos concitoyens et dont ils n'ont qu'une seule fois par an l'occasion de suivre les compétitions. Nous en reparlerons.

**Le Bal parfumé.** — Nous sommes fin prêts — nous confiant ces jours-ci un des organisateurs de cette soirée — et vous pouvez dire à vos lecteurs, ajoutait-il, que l'aimable et élégant public qui chaque année nous fait l'honneur d'animer notre « bal parfumé » ne sera pas déçu. Nous avons tout prévu, et M. Bouy nous a aidés de ses conseils dans la décoration de la salle qui ne laissera rien à désirer.

« Des entrées, nos visiteurs bénéficieront d'une distribution gratuite de parfums de luxe, sous forme de sachets, poudres, crèmes, etc., etc. et ceci sans préjudice du grand tirage de lots qui aura lieu au repos du milieu.

« Nous avons prévu également un concours de valse doté de nombreux prix de choix dont les lauréats auront tout lieu d'être satisfaits. Et le cotillon sera agrémenté d'accessoires du plus original effet. »

Nous estimons qu'il serait superfluité d'ajouter quoi que ce soit à cette déclaration de notre aimable interlocuteur. Nous constatons qu'en effet tout est prévu et nous sommes certains que demain soir nos aimables figurants comptent à leur actif un succès de plus. — E. D.

**Objets trouvés.** — Un gant en cuir, par M. Bourianne, Lucien, à Frayssinet-le-Gourdonnais, de passage à Gourdon; une écharpe en laine, par M. Despeyrou, concierge, boulevard de la Sous-Préfecture; un chapeau, par M. Boy, propriétaire à Carbou, près Gourdon; un chapelet d'une certaine valeur, par M. Labussière, gendarme à Gourdon. — Objets perdus : un caleçon en coton, pour homme, par Mme Chaumet, sur le parcours du travail de Fontneuve à son domicile, rue de la République.

**Miers** — Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme veuve Billière, demeurant à Bournazel. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

**Martol** — Compatriote. — Notre excellent compatriote, M. Sourdiou, vérificateur des Contributions indirectes, vient d'être élevé à une classe supérieure.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

**St-Germain** — Les noix. — Le marché aux noix est assez fréquenté. Les prix sont, toutefois, stationnaires. Les noix se vendent de 50 à 60 francs l'hectolitre et les cerneaux, 50 à 60 fr. les 50 kilos.

**Salviac** — Le mauvais temps. — Le mauvais temps sévit dans la région, les pluies torrentielles, qui continuent, ont fait sortir de leur lit les ruisseaux du Céou, de Pâques et de l'Ouraïroux.

En aval de Pont-Carrat, sur le Céou, sous le château du Repaire, l'eau couvre la plaine jusqu'à la route de Salviac à St-Martial. La vallée de l'Ouraïroux est également sous l'eau.

En maints endroits les murailles se démolissent et les terres récemment emblavées sont inondées.

**Dégnagac** — Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal s'est réuni dimanche 9 décembre, sous la présidence de M. le Maire, pour la tenue ordinaire de la session de novembre.

MM. Galan et Delfour, conseiller et M. Ludovic Fontanel, sont désignés pour la révision des listes électorales. Le Conseil décide ensuite de faire réparer le réservoir de la pompe. Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil s'est avisé de primer, comme l'an dernier, la foire du 5 janvier 1935.

Le Conseil donne encore un avis favorable à la demande de reconnaissance du chemin de Jean-Petit et accorde une subvention pour la réfection du chemin de Bertal.

Le huis clos est ensuite prononcé pour l'examen de diverses demandes d'assistances.

**Thédirac** — Accident. — M. Magne, entrepreneur, a eu la main droite coincée en procédant au chargement d'un lourd bloc de pierre sur un camion. Il a reçu les soins du docteur Martin-Bihourde. M. Magne devra observer un repos de 15 jours.

**Souillac** — Patronage laïque. — Dans sa dernière réunion du mois d'octobre dernier, le Comité de l'Association des Anciens Elèves et Amis des Ecoles laïques de Souillac ému par la situation faite aux élèves de nos établissements scolaires habitant les agglomérations éloignées qui forment les sections de la commune de Souillac telles que : Prèsignac, Saint-Etienne, Les Marjades, etc. etc., éloignement obligent ces jeunes écoliers à prendre froid leur repas de midi, avait décidé l'organisation de soupes chaudes à leur servir sans distinction parmi eux, pendant les mois rigoureux de l'hiver.

Nous sommes heureux d'annoncer aux amis du patronage que c'est aujourd'hui chose faite. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, les garçons, à la bonne table de l'Ecole pratique d'Artisanat rural, les jeunes filles, dans une pension de famille agréée par le Comité, peuvent se reconforter avec une copieuse et excellente soupe chaude qui précède l'absorption de la portion froide préparée par les parents.

Par cette création et après le succès éclatant obtenu, l'été dernier, avec l'envoi de nombreux garçons et filles dans les camps laïques de vacances, l'Association vient d'affirmer une fois de plus sa sollicitude pour les jeunes enfants de notre ville. Nous devons en remercier tout particulièrement les maîtres et les maîtresses de nos écoles qui consacrent à l'œuvre leur dévouement et une grande partie de leurs moments de liberté.

**Adjudication.** — M. Bos, vaillant négociant à Salviac, a été déclaré adjudicataire des droits de place et de stationnement pour une durée de 4 ans à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1935 au prix de 2.540 fr. l'an.

Il n'y a pas eu d'adjudication pour les droits d'abattoir.

**Hyménée.** — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Marguerite Soulet, dactylo chez M. Bizac, avec M. Clauvel, peintre chez M. Seignerin.

Aux futurs époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

## RENSEIGNEMENTS

**Centre de ski de Montlouis** — Le centre de ski interrégional de Montlouis fonctionnera à partir de janvier 1935.

Il y sera organisé une période d'ins-truction de 21 jours et un stage volontaire de 8 jours.

Peuvent y accomplir une période volontaire ou obligatoire de 21 jours, les officiers, sous-officiers et hommes de troupe de réserve titulaires du brevet de skieurs ou confirmés dans la pratique de ce sport.

Peuvent y accomplir un stage de 8 jours, les officiers de réserve connaissant déjà le ski.

Demandaes à adresser au Centre Mobilisateur d'affectation de l'intéressé.

**Une VOITURE d'OCCASION** s'achète à la SUCCURSALE **CITROËN** 111, Boulevard Gambetta CAHORS Tél. N° 162 — Cahors

**DÉPÊCHES** La ville d'El Ksar inondée

El Ksar. — La ville a été envahie par les inondations à la suite de grosses pluies. Les habitants s'enfuient tentant vainement de sauver leurs biens.

La rivière Oued-Soukkos déborde la route d'Abbaoua, à la frontière du Sous.

**De Hollande en Guyane** — Marseille. — Le trimoteur Fokker ayant quitté cette nuit Amsterdam pour la Guyane hollandaise, est arrivé à Marseille, à 7 h. 57. Il est reparti à 8 h. 53 pour Casablanca.

**On ne paye plus** — Washington. — Dans sa conférence hebdomadaire avec la presse, le président Roosevelt a confirmé que douze nations sur treize ont avisé le gouvernement qu'elles ne payeraient pas l'échéance d'aujourd'hui.

**L'incendie de Michigan** — Lansing-Michigan. — On a découvert dans les décombres de l'hôtel Kern, détruit par l'incendie, six cadavres nouveaux portant à trente le nombre des victimes.

**L'ART VIVANT** Revue mensuelle de l'Art, des Éléances et du Tourisme 18, Rue Curial, PARIS-18<sup>e</sup> Téléphone: Botzaris 44-81

## AVIS DE DÉCÈS

Les familles BESSOU et tous les autres parents vous font part du décès de **Madame Vve Maurice BESSOU** leur mère et grand-mère et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu dimanche 16 décembre 1934, à 1 h. 1/4, en l'Eglise Cathédrale. Réunion, 10, rue St-Pierre, 10.

## REMERCIEMENTS

Les familles DELBREL, GLÉNADEL et CALAS remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de **Madame Marthe DELBREL** née GLÉNADEL

## REMERCIEMENTS

Madame Veuve Gilbert FAURE et les familles FAURE, RIGAUDIE, DELFOUR, BOY, GRATIAS-CAVAILLÉ et HUG remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de **Monsieur Gilbert FAURE** Retraité des Chemins de fer

## ART FLORAL

Julien THERON 79, Boulevard Gambetta, CAHORS Téléphone: 248 Les plus jolies fleurs corbeilles, gerbes, plantes vertes

## Eclairage Général CAHORS (Lot) CONVOCATION

Messieurs les Actionnaires de l'Eclairage Général sont informés que la réunion qui devait avoir lieu le 22 décembre 1934, à 14 heures, au Siège Social, sera tenue le même jour à 11 heures. Le Conseil d'Administration.

## AVIS

Monsieur Daniel LAUR, Tapissier-décorateur, nouvellement installé, 1, rue Sainte-Barbe, vous invite à lui confier la fabrication ou la réparation de vos fauteuils, divans, sommiers, tentures, etc. Travail soigné aux plus bas prix

## A la Charcuterie Moderne

GRANDE NOUVELLE BAISSE sur tous les articles Voici un aperçu de quelques prix : Saucisse ... 5 fr. le 1/2 kg. Boudin ... 3 fr. — Pâté ... 5 fr. — Graisse ... 2 fr. — Filet ... 5 fr. 75 — etc...

## PROCHAINEMENT Ouverture de la Droguerie Moderne

Pierre BAUDEL 8, RUE MARÉCHAL-JOFFRE, CAHORS Peintures préparées. Conteurs, vernis et secateurs, Cordages, Produits chimiques et d'entretien. Brosserie, etc.

## Agent dépositaire

poss. voiture, références 1<sup>er</sup> ordre, serait engagé et aidé par Import. fabricant spécial, aliment. voulant atteindre clients détail. Ec. BRETON, 28, rue Brezin, Paris, 14<sup>e</sup>.

## DEMANDEZ TOUS LE Dictionnaire Encyclopédique QUILLET

Six volumes : 975 francs (payables 40 francs par mois) Le seul dictionnaire qui répond vraiment à tout

Pour tous renseignements, s'adresser à J. LAFONTAN, 3, rue Montaudou, CA-BESSUT-CAHORS.

## A PARIS Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (2<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES À UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) Téléphone ARCHIVES 00-92 Propriétaire Hôtel recommandé par le Journal du Lot

## LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue PRIX DU FLAÇON : 15 francs Un seul mode de Flaçon — GRANDUR UNIQUE — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

## Confiserie Pour Noël et le Jour de l'An Vins fins

N'achetez rien sans avoir visité la

## Maison SALGUES & BELLENCONTRE

Rue Maréchal-Foch vous y trouverez ce dont vous avez besoin et aux meilleurs prix Livraison à domicile Mallettes garnies

## SANS FILISTES, ATTENTION !!

Où acheter un Poste de confiance ? à l'Agence LEMOUZY

A. MANDON 17, rue du Maréchal-Foch — CAHORS

## Pourquoi :

- 1° PARCE QUE vous serez assurés d'obtenir ce qui se fait de mieux en radio (20 ans d'expérience).
- 2° PARCE QUE vous serez en rapport avec une agence officielle soucieuse de vous donner entière satisfaction, consciente de ses responsabilités et ne travaillant pas en dehors des lois fiscales.
- 3° PARCE QUE elle possède un stock de lampes, de pièces détachées et d'accessoires de radio, qui font d'elle la seule maison vraiment spécialisée dans le département.
- 4° PARCE QUE elle possède dans le département un réseau d'agents qui se feront un plaisir de vous donner gratuitement renseignements et démonstrations, ou d'effectuer des ventes ou échanges.
- 5° PARCE QUE la garantie donnée par le fabricant est tenue intégralement par l'Agence de Cahors.
- 6° PARCE QUE les réparations sont sur demande garanties, et pour éviter toutes surprises faites d'après devis. Pour le travail déjà effectué l'agence tient à votre disposition de nombreuses références.
- 7° PARCE QUE incessamment l'Agence ouvrira un Atelier de réparations, outillé d'une façon vraiment moderne, où le travail sera effectué par un vrai spécialiste ayant 12 années d'expérience.

## HALLE AUX VINS Maison LACOMBE

Plus de vie chère Grande baisse sur les vins nouveaux : Vins blancs : 2 fr. 25 ; Gaillac, 2 fr. 50. Vin du pays, 9<sup>e</sup>, 1 fr. 25 ; côtes du Lot, 10<sup>e</sup> 1/2, 1 fr. 40 ; côtes du Lot 1933, 10<sup>e</sup> 1 fr. 60.

Livraison à domicile par fûts et bonbonnes, « La Reine des Caves », à tous les prix, pour ses vins fins, champagnes, Mousseux, Liqueurs. Le plus grand choix de vins authentiques. Entrepôt d'eaux minérales de toutes les sources. Prix spéciaux pour détaillants, hôtels, épiceries, etc. Seul dépositaire de la véritable St-Yorre :

## LA PERFECTION EN RADIO "Le MARCONI-SIX"

Capital social, 25 mil., 3/4 versés PATERNELLE (Incendie et Vie) ETOILE DU FOYER EPARGNE — HABITATION Agence: COUDERCH-NOUAILLAC CAHORS, 3, Avenue du Nord

## CHASSEURS

Vous ferez bonne chasse avec un bon fusil et de bonnes cartouches chargées, de N. BESSON, armurier Boulevard Gambetta, CAHORS. Tél. 335

Pour vos achats en Lunettes, Jumelles, Baromètres, Alcomètres, Vinomètres, Thermomètres.

## Adressez-vous à la Maison E. VIDAL

Opticien-Spécialiste 3, Rue du Maréchal-Foch, Cahors Exécution parfaite des Ordonnances de MM. les Oculistes Maison de Confiance et Spéciale pour la vue Appareils et Fournitures Générales pour la Photographie Travaux d'amateurs. Téléphone 285

## BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale CAHORS "CAFÉS ANDRÉ" Supérieurs aux meilleurs

## A VENDRE Fonds alimentation

Fruits, Volailles Petit prix S'adresser au Bureau du Journal

MESDAMES, Pour vos manteaux, robes, etc., adressez-vous à Mlle VALAT, Couturière, Quai de Regourd n° 28, CAHORS.

**Représentants déposit.** introduits clientèle aliment. ay. auto pour faire livr. pour Cahors et environs sont demandés p. vente cafés, lessive et cacao av. sup. primes. Vente récl. à nouv. clients. Commiss. café 1 fr. 50 par kilo, lessive et cacao, 10 0/0. Ec. CAFÉS POLO, 10, rue Gambetta, Brive.

# LES MEUBLES LAPERSONNE

LUNDI 17 DECEMBRE 1934

TOULOUSE

INAUGURATION des NOUVEAUX MAGASINS

REFERENCE	AU CHOIX	REFERENCE	AU CHOIX	REFERENCE	AU CHOIX	REFERENCE	AU CHOIX	REFERENCE	AU CHOIX			
<b>A</b>	<b>2.500 fr.</b>	<b>B</b>	<b>3.000 fr.</b>	<b>C</b>	<b>3.500 fr.</b>	<b>D</b>	<b>4.000 fr.</b>	<b>E</b>	<b>4.500 fr.</b>	<b>F</b>	<b>5.000 fr.</b>	
<b>CHAMBRE</b> ronce de noyer verni, armoire 150, glace biseautée, lit 140, liseuse dessus marbre. 3 pièces.	<b>CHAMBRE</b> ronce de noyer verni, armoire 3 portes ouvrantes, glace biseautée, lit de milieu, liseuse fantaisie. 3 pièces.	<b>CHAMBRE</b> luxe ronce noyer verni avec ou sans sculptures, grande armoire 3 portes, lit de milieu 150, liseuse moderne. 3 pièces.	<b>CHAMBRE</b> galbée, noyer massif sculpté, armoire 150, glace biseautée, lit 150, table de chevet dessus marbre. 3 pièces.	<b>CHAMBRE</b> belle ronce vernie, armoire galbée, 3 portes ouvrantes, glace biseautée, lit 150, table de chevet fantaisie. 3 pièces.	<b>CHAMBRE</b> moderne belle ronce vernie tampon, grande armoire 3 portes glace biseautée, lit de milieu 150, table de chevet forme nouvelle. 3 pièces.	<b>CHAMBRE</b> ronce de noyer verni, armoire 150, 3 portes ouvrantes, lit de milieu, liseuse dessus marbre. 3 pièces.	<b>CHAMBRE</b> noyer sculptures masse, grande armoire 3 portes avec glace, lit 140, liseuse dessus marbre. 3 pièces.	<b>CHAMBRE</b> noyer verni, armoire 150, 3 portes, lit 140, liseuse dessus marbre. 3 pièces.	<b>CHAMBRE</b> ronce vernie, sculptures massives, buffet grands décors, armoire 150, 3 portes, lit 140, liseuse fantaisie. 3 pièces.	<b>CHAMBRE</b> ronce vernie, armoire grande bombée, grande taille, lit de milieu, table de chevet dessus beau marbre. 3 pièces.	<b>CHAMBRE</b> ronce vernie, armoire grande bombée, grande taille, lit de milieu, table de chevet dessus beau marbre. 3 pièces.	<b>CHAMBRE</b> ronce vernie, armoire grande bombée, grande taille, lit de milieu, table de chevet dessus beau marbre. 3 pièces.
<b>SALLE A MANGER</b> chêne massif, buffet dessus marbre avec glace, table octogonale, six chaises canées. 8 pièces.	<b>SALLE A MANGER</b> noyer verni, belles sculptures, armoire 150, 3 portes, lit 150, table liseuse. 3 pièces.	<b>SALLE A MANGER</b> noyer verni, belles sculptures, armoire 150, 3 portes, lit 150, table liseuse. 3 pièces.	<b>SALLE A MANGER</b> ronce de noyer verni, armoire grande bombée, grande taille, lit de milieu, table de chevet dessus beau marbre. 3 pièces.	<b>SALLE A MANGER</b> ronce de noyer verni, armoire grande bombée, grande taille, lit de milieu, table de chevet dessus beau marbre. 3 pièces.	<b>SALLE A MANGER</b> ronce de noyer verni, armoire grande bombée, grande taille, lit de milieu, table de chevet dessus beau marbre. 3 pièces.	<b>SALLE A MANGER</b> chêne patiné, buffet dessus marbre avec glace, table octogonale, six chaises canées. 8 pièces.	<b>SALLE A MANGER</b> noyer verni, armoire grande bombée, grande taille, lit de milieu, table de chevet dessus beau marbre. 3 pièces.	<b>SALLE A MANGER</b> noyer verni, armoire grande bombée, grande taille, lit de milieu, table de chevet dessus beau marbre. 3 pièces.	<b>SALLE A MANGER</b> noyer verni, armoire grande bombée, grande taille, lit de milieu, table de chevet dessus beau marbre. 3 pièces.	<b>SALLE A MANGER</b> noyer verni, armoire grande bombée, grande taille, lit de milieu, table de chevet dessus beau marbre. 3 pièces.	<b>SALLE A MANGER</b> noyer verni, armoire grande bombée, grande taille, lit de milieu, table de chevet dessus beau marbre. 3 pièces.	<b>SALLE A MANGER</b> noyer verni, armoire grande bombée, grande taille, lit de milieu, table de chevet dessus beau marbre. 3 pièces.

La visite de nos GALERIES de MOBILIERS entièrement RECONSTITUÉES et TRANSFORMÉES constitue une réelle ATTRACTION. Notre présentation UNIQUE en PROVINCE facilite le CHOIX et guide le GOUT de nos clients.

TRÈS BEL ASSORTIMENT DE COUVRE-PIEDS, EDRÉONS, COUVERTURES  
**MAISONS de VENTE TOULOUSE** : 13, place Esquirol et 15, rue de la Trinité  
**PERPIGNAN** : 22, place Rigaud

Tous nos Meubles fabriqués avec des bois choisis par des ouvriers spécialistes réputés sont GARANTIS A VIE.  
 LIVRAISON et MISE EN PLACE GRATUITE à DOMICILE.  
 UN MILLION de TAPIS mis en vente au rez-de-chaussée AUX PRIX DE FABRIQUE

### Maladies de la Femme

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Douleurs et autres maux qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la **JOUVENCE de L'ABBÉ SOURY**.

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de Maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La **JOUVENCE de L'ABBÉ SOURY** est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, Métrites, Fibromes, mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'Âge, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE de L'ABBÉ SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Étouffements et éviter ainsi les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

**PRIX** : Le flacon (Liquide Filles) 10 fr. 60

Bien exiger le véritable **JOUVENCE de L'ABBÉ SOURY** qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature *Chap. Bismarck*.

Aucun autre produit ne peut la remplacer.

### Vous êtes fatigué ?

Commencez ce soir la cure du Vin de Frileuse, la récente découverte de la Science Française. Dès le cinquième jour, vous sentirez les forces, l'appétit et la bonne humeur revenir. La cure complète coûte 6 fr. chez votre pharmacien. Demandez le Vin de Frileuse, car c'est le plus fort des fortifiants, bon au goût et bon au sang.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
 Le co-gérant : L. PARAZINES.

### L'Appétit des Enfants

« Je vous écris une bonne nouvelle : Depuis que ma petite fille prend du bon « Vermifuge Lune » l'appétit et les couleurs lui reviennent avec la gaieté. Signé : BALLAND, Le Havre. » Le bon « Vermifuge Lune », formule nouvelle et unique, chasse en 3 jours tous les Vers, même les microscopiques. La cure complète, 6 fr., impôt compris. Toutes Pharmacies.

### GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...  
 Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.  
 Teintures de fourrures, Nettoyage d'ameublements, etc...  
 ENVOI TOUS LES SAMEDIS  
 Travail soigné  
 Dépôt pour Cahors :  
 Madame Louis BONNET  
 3, rue des Capucins

### (PLUS D'IVROGNES)

POUDRE JANEHO  
 Indestructible, sans goût, Nettoie 10 à 50 fois plus vite.  
 Lab. JANEHO, JEUMONVILLE (Nord)  
 Amélioration rapide, Toutes Pharmacies.

### P.-O.-MIDI

Signalisation des passages à niveau sans barrières

L'Union internationale des Chemins de fer a adopté un signal spécial pour signaler au public la proximité immédiate des passages à niveau dépourvus de barrières.

Ce signal, placé généralement dans les emprises du Chemin de fer, est constitué par une croix de St-André peinte en bandes de couleurs généralement rouge et blanche.

Les bras inférieurs de la croix sont doublés lorsque le passage comporte au moins deux voies à traverser.

Le signal en croix de St-André indique au public la présence du passage à niveau et commande, confortablement aux dispositions de l'article 7 du décret du 19 janvier 1933 (Code de la route) de ne s'engager sur la voie ferrée qu'après s'être assuré qu'aucun train n'est visible.

Les Grands Réseaux français ont déjà installé 2.700 de ces signaux et en étendent progressivement l'emploi.

**CARTES DÉPARTEMENTALES** donnant droit à la délivrance de **BILLETS A DEMI-TARIF**

Les Chemins de fer de l'Etat, de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et de Paris à Orléans et du Midi, vendent des cartes donnant droit à la délivrance de billets à demi-tarif soit de toute classe, soit 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes soit de 3<sup>e</sup> classe seulement entre les gares d'un même département desservi par un ou plusieurs des réseaux participants.

Ces cartes sont valables 6 mois ou un an ; leur prix varie de 80 fr. 40 à 321 fr. 90, suivant la classe, la durée de validité et la longueur des lignes desservant le département dans lequel la carte est utilisable.

Une réduction de 10 à 25 0/0, selon le nombre de cartes, est appliquée sur le prix des cartes délivrées aux associés ou gérants d'une même entreprise industrielle ou commerciale.

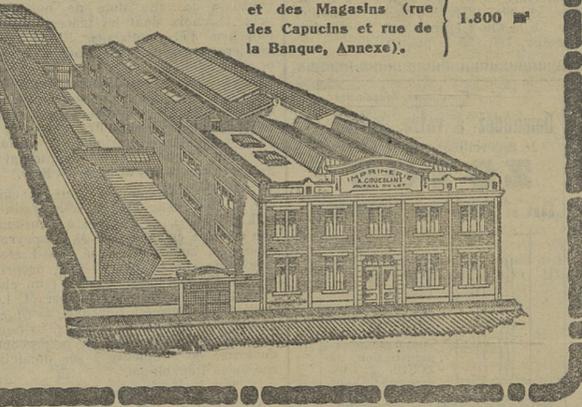
Pour tous renseignements s'adresser aux gares des réseaux intéressés.

### IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS  
 (Personnel intéressé)  
**CAHORS (Lot)**  
 1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE  
 NEUF LINOTYPES  
 22 PRESSES  
 LIVRAISON RAPIDE  
 PRIX MODÉRÉS

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.500 m<sup>2</sup>



### UN MARI DE PREMIER CHOIX PAR MAX DU VEUZIT

III

« Nos clients sont absolument libres de découvrir ou non leur personnalité. Une seule chose est exigée d'eux, et ceci sous peine de radiation, c'est l'exactitude des renseignements qu'ils nous fournissent. A eux de ne pas répondre si la question les embarrasse, mais à nous de prendre nos précautions contre toute erreur volontaire. Quand celle-ci est prouvée, nous cessons immédiatement de nous occuper de ces mauvais clients et l'avance d'argent qu'ils nous ont versée est acquise à la maison, pour compenser le tort qu'ils auraient pu nous causer. »

« Et vous avez raison, après tout, répondit Claude, rassuré par un pareil programme, sinon ça n'aurait servi à rien de se faire passer pour un merle blanc. »

Claude prit une plume et, bravement, elle remplit les blancs du long questionnaire.

Cependant, quand elle arriva aux

indications à fournir sur les qualités physiques du fiancé qu'elle souhaitait rencontrer, elle resta le porte-plume en suspens.

« Quelque chose vous embarrasse-t-elle ? interrogea M. Michot, qui ne la perdait pas de vue. »

« Oui, avoua-t-elle. Je ne préfère pas une silhouette masculine à une autre. J'ai eu, à mes pieds, tous les prétendants possibles et aucun ne m'a convenu véritablement. Instinctivement, je souhaite que mon mari soit plus grand que moi et qu'il ait un visage sympathique. Mais la forme de ce visage, la couleur des yeux ou des cheveux m'importent peu... pourvu qu'il ait les qualités morales que je lui souhaite et qu'il soit un véritable cavalier servant. »

« On essaiera de vous satisfaire, répéta M. Michot, qui voyait poindre avec satisfaction un beau bénéfice pour son agence. »

Mais, comme si la télépathie lui faisait deviner la pensée de son interlocuteur, Claude cessa d'écrire et releva la tête.

« Je voudrais aussi vous dire, monsieur, expliqua-t-elle d'une voix suave, mais nette, que ma fortune ne concernera mon mari en aucune manière ; toutes les dispositions seront prises à ce sujet par mon notaire. En dehors des honoraires que je vous verserai, vous n'aurez rien à attendre de celui que je choisirai ; de même que je romprais immédiatement une union qui ne répondrait pas à mes

desiderata. En revanche, comme il est juste que chacun soit récompensé selon ses mérites, j'estime que si vous êtes l'artisan de mon bonheur, je vous devrai un beau remerciement. Et la forme de celui-ci serait celle d'un billet de mille francs qu'on vous verserait tous les mois. »

« Tous les mois ! fit le directeur en tressaillant, malgré son habituelle maîtrise. »

« Oui, tant que durera ce mariage... et jusqu'à la fin de mon existence, s'il n'est pas rompu. »

M. Michot admira en son for intérieur les précautions prises contre lui en cette affaire. Mais, comme ces précautions elles-mêmes lui étaient favorables, il ne put que féliciter la jeune femme qui se révélait si habile en pareille matière. D'un seul coup, Claude lui était apparue une femme supérieure avec laquelle il fallait compter et qu'il était utile de ne pas chercher à rouler.

Quand ils se séparèrent, ils se serèrent fortement la main : chacun d'eux était content de l'autre.

Le directeur de « Select'Agence » se sentait rempli de zèle pour sa générale cliente, et Claude voyait avec satisfaction que la réalisation de son extravagant projet était possible.

« Vivat pour l'auteur espagnol qui m'a mis en tête un si joli roman ! s'écria-t-elle gaiement lorsqu'elle eut repris place dans son auto. A nous deux, messieurs les époux ! Pour une fois, c'est une femme qui parle-

ra la première et posera ses conditions ! Il y a assez longtemps que les jeunes filles sont forcées de choisir leurs maris dans le lot restreint des hommes qui les remarquent ; si bien que certaines d'entre elles en sont réduites à prendre le premier qui se présente, de crainte de rater l'occasion ! »

Et, sans se rendre compte qu'elle affichait, en parlant ainsi, des sentiments singulièrement subversifs pour la tranquillité de son futur mari, elle se mit à chantonner joyeusement, pendant que sa voiture la ramenait chez elle.

IV

Le repas tira à sa fin et, dans ce dîner d'hommes, la plus franche gaieté régnait.

L'amphitryon, Simon Wass, le banquier si connu, avait d'ailleurs, comme de coutume, fait bien les choses.

Quoique marié et père de trois beaux enfants, Simon Wass avait pris l'habitude de réunir tous les mois, en un dîner où l'élément masculin était seul représenté, un certain nombre de ses amis ou connaissances qu'il s'efforçait de varier chaque fois, avec le désir intime d'entretenir ses relations, d'en nouer de nouvelles ou d'amorcer quelques nasantes affaires.

Ce soir-là, les mets fins avaient succédé aux entrées délicates, et les vins généreux aux apéritifs de marque.

A cette minute où les cigares commençaient à laisser poindre leurs bouts rouges, des liqueurs de toutes couleurs irisaient les verres et les flacons. Et les convives, une béatitude aux yeux, une animation aux lèvres, l'estomac satisfait et le palais flaté, se laissaient aller aux propos un peu gras ou aux demi-confidences, selon leur tempérament.

Avec le maître de maison qui l'entretenait amicalement, M. Michot, un des heureux convives de cette réunion, laissait percer à la fois, et sa satisfaction et le souci de ses affaires :

« Select'Agence » recrute des clients dans tous les milieux, affirmait-il. Quand j'ai commencé à prendre de l'extension, il y a quelque douze ans, c'est-à-dire vers 1930, je n'avais alors qu'une clientèle d'employés et de petits rentiers qui, faute de relations, ne pouvaient arriver à trouver le compagnon ou la compagne de leur choix. »

« Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Le jeune homme moderne, en général, a plus de besoins que ses aînés. Il veut que sa femme réponde à certaines de ses exigences, qu'elle ait telles aptitudes, telle fortune, telle éducation. Et quand il est convaincu que celles qu'on lui présente sont comme il en souhaite une, alors seulement, il laisse poindre le sentiment et choisit parmi plusieurs concurrentes celle qui lui plaît le mieux. »

« Il est évident, reconnut Simon

Wass, que nos pères se mariaient avant tout par amour. »

« A moins que ce ne fût tout simplement pour le chiffre d'une grosse dot, remarqua un voisin. »

« L'une et l'autre de ces façons étaient également mauvaises, reprit le directeur de « Select'Agence ». Dans le premier cas, l'homme sincère épousait, les yeux aveuglés par l'amour, une femme qui souvent était indigne de lui ; dans le second, il sacrifiait toutes les possibilités de bonheur en mariage à la seule satisfaction de posséder un joli magot. Dans les deux cas, il faisait son propre malheur et celui de la femme qui se confiait à lui. Avec la conception moderne du mariage, nos jeunes gens étudient les caractères, les goûts, ils soupèsent les valeurs, les qualités ; c'est beaucoup moins aléatoire. Je vous assure que, personnellement, j'estime que depuis deux ou trois ans, mettons depuis 1940, le niveau du mariage tend à remonter. »

« Et réellement, Michot, il vous arrive de rencontrer, dans votre clientèle, des jeunes gens riches... de ceux qui ont des relations, de la fortune et qui, malgré tous ces avantages, s'adressent à vous pour dénicher l'âme sœur ? »

Le directeur de « Select'Agence » eut un sourire triomphant.

(A suivre).